

## LE TEMPS, L'ASPECT ET LA CONSTRUCTION DU SENS ASPECTUEL DE LA PHRASE\*\*

En nous servant d'outils de la sémantique formelle, nous examinons des interactions entre l'aspect grammatical et le mode d'action dans le processus de la construction du sens aspectuel de la phrase en français. Si la notion de *temps topical* de Klein sert de lien entre l'information temporelle et l'information aspectuelle véhiculées par des morphèmes temporels, elle nous permet également de comprendre pourquoi on doit postuler, dans certains cas, la transformation aspectuelle du procès.

*Mots clés* : temps, aspect, mode d'action, le français, la sémantique.

### 1. INTRODUCTION

Il est bien connu que les formes verbales finies en français n'ont pas de morphème grammatical spécialisé pour l'aspect. L'information aspectuelle est exprimée, dans cette langue, par des morphèmes essentiellement temporels tels que les désinences de l'imparfait ou du passé simple, ce qui laisse entendre que l'aspect en français s'exprime conjointement avec le temps. Par information aspectuelle on entend la contribution sémantique de morphèmes grammaticaux qui indiquent « de quelle phase du procès le locuteur veut parler » (Vet, 2011). Dire que les désinences de l'imparfait et du passé simple expriment respectivement l'aspect imperfectif et l'aspect perfectif en français, c'est adopter un point de vue particulier sur le procès lors de l'usage de chacun d'eux : le passé simple focalise la totalité du procès, alors que l'imparfait n'en

---

\* veranva@gmail.com

\*\* Mes remerciements vont à Francis Corblin, Dejan Stošić, Saša Marjanović et Bertrand Fonteyn, pour leurs commentaires avisés sur certains points discutés dans cet article.

sélectionne qu'une partie, tout en excluant son début et son terme<sup>1</sup> (Smith, 1997 : 301–302).<sup>2</sup>

En plus de l'aspect exprimé par des morphèmes flexionnels, appelé *aspect grammatical*<sup>3</sup>, on doit prendre en compte aussi le mode d'action de la phrase (*Aktionsart*). Le mode d'action représente la contribution sémantique de la composante non finie de la phrase ou, plus précisément, celle du noyau prédicatif de la phrase, qui comprend le verbe (ou la copule) et ses arguments (cf. Verkuyl, 1972 ; Dowty, 1986).<sup>4</sup> Nous adopterons dans ce travail la classification de Vendler, selon laquelle les prédicats sont répartis en quatre classes, à savoir les états, les activités, les accomplissements et les achèvements (Vendler, 1967).<sup>5</sup> Certaines informations de nature aspectuelle sont donc véhiculées par le mode d'action avant même que le procès ne soit localisé dans le temps et saisi avec un point de vue spécifique au travers d'une forme verbale donnée.

L'aspect grammatical, qui s'exprime par des désinences flexionnelles, interagit avec le mode d'action. Nous appellerons le résultat de cette interaction *le sens aspectuel de la phrase*. En suivant Kamp et Reyle

---

<sup>1</sup> Carl Vetters fait la distinction entre les aspects sémantiques (p. ex. l'imperfectif et le perfectif) et les morphèmes grammaticaux qui les expriment et qu'il appelle « les aspectifs » (Vetters, 1996 : 142–152).

<sup>2</sup> Il est à noter que Co Vet ne considère pas l'imperfectif et le perfectif comme des aspects grammaticaux, mais plutôt comme des valeurs aspectuelles de la phrase. Pour Vet c'est du rapport entre la perspective temporelle (R) et le procès (E) que dépend la valeur aspectuelle (perfective ou imperfective) de la phrase (Vet, 2011). Nous ne suivrons pas Vet sur ce point, même si nous croyons, comme lui, que l'information aspectuelle est pertinente non seulement au niveau de la forme verbale, mais aussi au niveau de la phrase.

<sup>3</sup> On parle aussi d'aspect « de point de vue » (*view point aspect* – voir Smith, 1991 : 171–173).

<sup>4</sup> Deux énoncés qui ne diffèrent que par le choix du temps verbal ont le même mode d'action, car leur noyau prédicatif est le même. Ainsi, le mode d'action des énoncés *Pierre entra* et *Pierre entrain* est une situation intrinsèquement bornée ('Pierre entrer'), qu'on qualifie aussi de 'télique' (Garey, 1957), ou 'transitionnelle' (Vet, 1980 : 62–70). L'idée est que les énoncés en langue naturelle donnent l'information sur le type du procès que leur prédicat exprime indépendamment du temps verbal.

<sup>5</sup> Les états (p. ex. *être intelligent*) et les activités (*marcher, courir...*) sont des situations intrinsèquement non bornées (ou atéliques) et duratives, alors que les accomplissements (p. ex. *lire une lettre*) et les achèvements (*atteindre...*) sont des situations bornées (ou téliques), ceux-ci étant duratifs, ceux-là ponctuels.

(Kamp–Reyle, 1993) nous supposerons que deux types de situations définissent le sens aspectuel de la phrase. Ce sont les situations non bornées, appelées *les états* par Kamp et Reyle, et les situations bornées, appelées *les événements*.<sup>6</sup>

Encodée par la flexion verbale, l'information aspectuelle est indissociable de l'information temporelle en français. Pour rendre compte, au niveau de l'interprétation sémantique, du lien qui existe entre le temps et l'aspect, tout en préservant leur indépendance catégorielle (Smith, 1991 : 3), nous adopterons la notion de *temps topical* de Klein, qui va nous permettre de mieux comprendre la contribution sémantique des temps verbaux en français (section 2) et de définir les aspects sémantiques (dans le sens de Veters, 1996) de manière explicite (section 3). Qui plus est, la notion de temps topical va nous permettre de décrire différents aspects de l'interaction entre le mode d'action et l'aspect grammatical, et notamment les mécanismes de la transformation aspectuelle qui modifie le mode d'action si certaines conditions sont remplies (section 4).

## 2. LES TEMPS VERBAUX ET LES TEMPS SÉMANTIQUES

Les temps verbaux du français peuvent être considérés comme des réflexes morphologiques (flexionnels) de l'instruction sur la localisation temporelle d'un moment (ou intervalle temporel)  $t$ , par rapport au moment de la parole (que nous désignerons  $t_0$ ). À l'interface syntaxe-sémantique, l'instruction temporelle évoquée provient de ce qu'on appelle les temps sémantiques (« semantic tenses ») (Stechov, 1995 : 368 ; Ogiwara–Kusumoto, 2020), qu'on désignera PRÉS, PASSÉ, FUT. En effet, chaque temps verbal se voit assigner un temps sémantique qui, au niveau de l'interprétation, introduit un moment (ou intervalle)  $t$  et met en rapport  $t$  et  $t_0$  : PRÉS:  $t_0 \leq t$ , PASSÉ:  $t < t_0$  et FUT:  $t > t_0$ . Ainsi, la combinaison 'auxiliaire + participe passé' (*Il est parti*) dans

---

<sup>6</sup> Il faut se garder de confondre les états et les événements de Kamp et Reyle avec le mode d'action, parce que ceux-là sont le résultat d'une combinaison de l'aspect grammatical et du mode d'action. Ainsi, un prédicat d'accomplissement comme *lire une lettre* introduira, en fonction du temps, soit un événement soit un état dans le sens de Kamp et Reyle. Avec l'imparfait (*Il lisait une lettre*) ce sera un état, avec le passé simple (*Il lut une lettre*) – un événement.

l'exemple (1) introduit le PASSÉ, si bien que (1) sera interprété comme suit : « il y a un moment  $t$  tel que  $t < t_0$  et [Pierre partir] est vrai à  $t$  » (voir 1'):

- (1) Pierre est parti.  
 PASSÉ [Pierre partir]  
 (1')  $\exists t(t < t_0 \wedge \text{partir}(\text{Pierre}, t))$ <sup>7</sup>

Dit autrement, la phrase (1) est vraie à  $t_0$ , si – et seulement si – il y a un moment  $t$  antérieur à  $t_0$  auquel est effectif l'état de choses décrit par la partie non finie de la phrase, c'est-à-dire le contenu propositionnel 'Pierre partir'. Le PASSÉ fait donc déplacer le moment d'évaluation du contenu propositionnel la phrase de  $t_0$  à  $t$ , situé avant  $t_0$ .<sup>8</sup>

Les temps sémantiques pourraient, donc, être conçus comme des opérateurs temporels qui expriment la quantification existentielle sur des moments (ou intervalles temporels). Ceci dit, en assertant (1), on affirme effectivement l'existence d'un moment passé  $t$ , tel qu'à  $t$  est effectif l'état de choses décrit par la phrase. Cette approche des temps verbaux, inspirée de la logique temporelle de Prior (1957), a été appliquée à la langue naturelle par Montague (1973) entre autres.<sup>9</sup> Elle rend compte de l'interprétation des phrases dans lesquelles n'est pas spécifié le moment de l'événement, témoin les énoncés suivants au passé composé : *J'ai vu ce film. / J'ai visité le Louvre. / J'ai fait ma thèse de doctorat en France*. Ces énoncés signifient qu'il existe au moins un moment (ou intervalle) du passé  $t$ , tel qu'à  $t$  le locuteur a effectivement vu le film / a visité le Louvre / a fait sa thèse en France, sans

---

<sup>7</sup> Le symbole '∃', que les sémanticiens empruntent au langage de la logique des prédicats, représente le quantificateur existentiel qui, dans notre exemple, quantifie dans le domaine des moments si bien que la formule en (1') se lit : « il y a un moment  $t$  tel qu'il précède le moment de la parole  $t_0$  et Pierre est parti à  $t$  ».

<sup>8</sup> Pour savoir si une phrase est vraie ou non, on doit savoir quand elle est prononcée. Supposons, par exemple, que Pierre soit parti le 22 novembre 2020 à 11h10. Si la phrase *Pierre est parti* est prononcée le 22 novembre 2020 après l'heure indiquée, elle sera vraie, alors que si elle est prononcée le 22 novembre avant 11h10, elle sera fautive.

<sup>9</sup> Pour Prior, dont l'ambition n'était pas de rendre compte de l'interprétation des temps en langue naturelle, tous les moments ont le même statut, si bien que dans son système il n'y a pas de place pour un moment spécial qu'est le moment de la parole, ce qui exclut automatiquement l'opérateur PRÉS dans son système.

qu'on ait besoin pour autant de prendre en compte un intervalle temporel particulier à l'intérieur duquel l'existence de ce moment serait postulée.

Cependant, on a souvent besoin, pour interpréter les énoncés en langue naturelle, de restreindre le domaine de quantification à un intervalle contextuellement saillant. Supposons, par exemple, que je pose la question suivante à mon interlocuteur qui vient de rentrer d'un long voyage :

(2) Tu as vu ta mère ?

Ici, le passé composé n'implique pas la quantification existentielle non restreinte, celle qui porterait sur tous les instants de la vie de mon interlocuteur. Sinon, la question en (2) serait triviale. Par contre, en posant la question en (2), le locuteur se demande si à l'intérieur d'un intervalle saillant, séparant le moment de l'arrivée de son interlocuteur et le moment de la parole, il y a un moment (ou intervalle) où il est allé voir sa mère. Ce type d'arguments a amené Barbara Partee (Partee, 1973) à remettre en question l'idée que les temps du passé en langue naturelle imposent la quantification existentielle non restreinte, portant sur tous les moments qui précèdent le moment d'évaluation<sup>10</sup>. Qui plus est, Partee suppose que les temps verbaux ont pour fonction d'introduire un moment (ou intervalle)  $t$  qui, au niveau de la représentation sémantique, correspond à une variable temporelle recevant sa valeur du contexte<sup>11</sup>. Les temps verbaux s'interprètent, d'après Partee, comme des variables sur des moments<sup>12</sup>. Sur ce point, il n'y a pas de différence essentielle, selon Partee, entre les pronoms et les temps verbaux. Les deux catégories d'expressions en langue naturelle introduiraient dans la représentation sémantique une variable (libre ou liée)<sup>13</sup> à laquelle serait

---

<sup>10</sup> Le moment d'évaluation par défaut est le moment de la parole ( $t_0$ ).

<sup>11</sup> Formellement, pour un contexte  $c$ , la fonction d'assignation  $g_c$  associe un intervalle temporel  $i$  à la variable  $t$ :  $g_c(t)=i$ .

<sup>12</sup> Par *moments* nous entendons dans la suite de ce travail aussi bien des instants (ou moments sans durée) que des intervalles (ensembles ordonnés d'instant).

<sup>13</sup> Voir Partee (1975) pour une discussion du parallélisme entre les pronoms et les temps en termes de variables libres ou liées.

attachée une présupposition.<sup>14</sup> Ainsi, tout en introduisant une variable temporelle, les temps du passé présupposent que  $t$  précède le moment de la parole ( $t < t_0$ )<sup>15,16</sup> En bref, c'est le rapport de l'intervalle dénoté par la variable  $t$  et le moment de la parole ( $t_0$ ) qui est présupposé lors de l'interprétation des temps verbaux.

L'intervalle temporel introduit par le temps sémantique PASSÉ, qui correspond intuitivement au point référentiel de Reichenbach (1947), a été réinterprété par Klein comme *temps topical* (« topic time », voir Klein, 1995 : 23 ; 2009 : 46).<sup>17</sup> Klein définit le temps topical (noté  $tt$ ) comme intervalle temporel sur lequel porte l'assertion. Cela dit, on peut définir la fonction des temps sémantiques (PRÉS, PASSÉ, FUT). Les temps (sémantiques) ont pour fonction d'introduire le temps topical ( $tt$ ) tout en présupposant son rapport au moment de la parole ( $t_0$ ). Les temps sémantiques ne localisent donc pas directement l'intervalle ( $t_e$ )<sup>18</sup> qu'occupe le procès  $e$ , par rapport à  $t_0$ . Ils le font en localisant  $tt$  par rapport à  $t_0$ , cette localisation étant de nature présuppositionnelle.

Il n'est pas difficile de montrer que les temps verbaux ne localisent pas directement le temps du procès par rapport au moment de la parole. En effet, certains temps du passé, comme l'imparfait, n'excluent pas que le procès soit effectif au moment de la parole ( $t_0$ ). Ainsi, la réponse (3b) à une question

<sup>14</sup> Voir aussi Partee (1984), où, tout en maintenant l'essentiel de sa conception référentielle des temps verbaux, l'auteure montre que l'analogie entre les temps et les pronoms n'est pas absolue, tant s'en faut.

<sup>15</sup> Nous utilisons, par économie, le même symbole ( $t$ ) pour désigner aussi bien la variable temporelle que le moment qu'elle dénote.

<sup>16</sup> Les pronoms *il* et *elle* présupposent le genre (masculin ou féminin) de l'individu (ou de l'objet) qui est la valeur de la variable qui interprète ces pronoms. La présupposition doit être satisfaite pour que la phrase soit interprétable (c'est-à-dire, pour qu'elle ait une valeur de vérité). Tout ce qu'on peut dire d'une phrase comme *Elle est arrivée*, s'il s'avère que le pronom *elle* est utilisé de manière inappropriée pour référer à un individu de sexe masculin, ce n'est pas qu'elle est fautive, mais plutôt qu'elle n'est ni vraie ni fautive.

<sup>17</sup> La seule différence est que le point référentiel de Reichenbach (R) est un point alors que pour Klein c'est plutôt un intervalle.

<sup>18</sup> C'est le moment de l'événement (E) de Reichenbach (1947), ou la trace temporelle du procès ( $\tau(e)$ ) de Krifka (Krifka, 1992 : 33), ou le temps de la situation (SitT) de Klein (Klein, 2009).

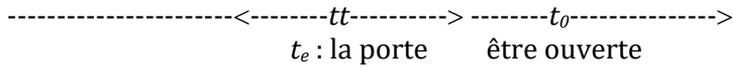
comme (3a) n'exclut pas la possibilité que la porte en question soit toujours ouverte à  $t_0$  :

(3a) Qu'est-ce que tu as remarqué quand tu *es entré* ( $tt$ ) dans la chambre ?

(3b) La porte *était* ( $t_e$ ) ouverte.

Le passé composé *es entré* de l'énoncé (3a) introduit le temps topical ( $tt$ ) pour l'imparfait de (3b), ce que l'on peut présenter schématiquement sur l'axe temporel comme suit :<sup>19</sup>

(4) Représentation de l'imparfait de (3b) :



L'intervalle occupé par l'état 'la porte être ouverte' est ouvert, ce qui veut dire que l'état de choses décrit par (3b) ('la porte être ouverte'), dont le début est dans le passé, peut se poursuivre pour atteindre le moment de la parole ( $t_0$ ) sans qu'on sache si c'est le cas ou non. Dit autrement, face à (3b) on ne peut pas savoir si la porte est ouverte à  $t_0$  ou non. Ainsi s'explique que dans la réponse (3b) on ne puisse utiliser le présent *La porte est ouverte*. Qui plus est, le présent serait exclu même si l'on savait que l'état de choses décrit par la phrase est effectif aussi à  $t_0$ . Regardons le petit dialogue suivant :

(5a) Qu'est-ce que tu as remarqué quand tu *es entré* ( $tt$ ) dans la chambre ?

(5b) La porte *était* ( $t_e$ ) en fer. (\*La porte est en fer.)

Le présent est exclu même s'il est clair que la porte est toujours en fer au moment de la parole.<sup>20</sup> En effet, le temps topical ( $tt$ ) de l'imparfait en (5b) est introduit, tout comme en (4b), par le passé composé *es entré* de (5a), indiquant que  $tt$  est situé dans le passé. Le procès 'être en fer' est localisé dans le temps indirectement, par le biais de  $tt$ . Les dialogues (4a-b) et (5a-b) illustrent le fait que, pour certains emplois de l'imparfait, on doit rechercher le  $tt$  dans le

<sup>19</sup>L'intervalle qu'occupe le procès (noté  $t_e$ ) est un intervalle ouvert qui contient le  $tt$ .

<sup>20</sup>Normalement, la phrase n'implique pas qu'entre-temps on ait changé la porte en question.

contexte discursif antérieur ou même dans le contexte situationnel (Berthonneau–Kleiber, 1993 : 58–59)<sup>21</sup>. Notons également ici que l’usage de l’imparfait n’est pas approprié si le *tt* est absent ou impossible à déterminer par le locuteur :

(6) \*Quand *lisais*-tu cet article ? (il faut dire : Quand *as*-tu *lu* cet article ?)

*Quand* interrogatif n’introduit pas de *tt*. Il signale plutôt qu’on en cherche un, ce qui explique l’agrammaticalité de cet exemple.

Maintenant on peut définir les temps sémantiques comme suit :

(7) Définition des temps sémantiques :

- Le PASSÉ introduit un moment/intervalle  $t (= tt)$  et présuppose :  $tt < t_0$ ;
- Le PRÉSENT introduit un moment/intervalle  $t (= tt)$  et présuppose :  $t_0 \subseteq tt$  (‘ $\subseteq$ ’ signifie l’inclusion) ;
- Le FUTUR introduit un moment/intervalle  $t (= tt)$  et présuppose :  $t_0 < tt$ .

La définition proposée explique l’inacceptabilité des exemples (8) et (9) :

(8) \*Aujourd’hui il *pleuvait*. (on dirait : Aujourd’hui, il *a plu*.)

(9) \*On dirait qu’il *pleuvra*. (il faut dire : On dirait qu’il *va pleuvoir*.)

L’incompatibilité de l’imparfait avec *aujourd’hui* dans (8) provient du fait que c’est le déictique *aujourd’hui* qui fournit à l’imparfait le temps topical (*tt*). Or, avec l’imparfait le *tt* doit complètement précéder  $t_0$ , ce qui n’est pas le cas de (8) du fait que l’intervalle dénoté par *aujourd’hui* inclut  $t_0$  par définition (c’est-à-dire,  $t_0 \subseteq tt$ ). L’agrammaticalité de (9) provient du fait que  $t_0$  pour le futur simple doit complètement précéder le *tt*, alors que le futur périphrastique n’exclut pas la relation  $t_0 \subseteq tt$ . En effet, le futur simple implique que le procès n’établit aucun lien avec le moment de la parole (Helland, 1995). En

---

<sup>21</sup>L’antécédent temporel de Berthonneau et Kleiber correspond approximativement à notre temps topical.

conséquence, à chaque fois qu'un tel lien s'établit entre les intervalles pertinents ( $t_0$  et  $tt$ ) on doit utiliser le futur périphrastique.<sup>22</sup>

### 3. L'ASPECT

Selon Klein (1995 : 23), l'aspect grammatical est un rapport entre le temps topical et le temps du procès ( $t_e$ )<sup>23</sup>. Maintenant, on peut définir les aspects en français comme suit :

(10) Les aspects (sémantiques) en français :

- a) L'aspect perfectif :  $t_e \subseteq tt$ ,
- b) L'aspect imperfectif :  $tt \subseteq t_e$ ,
- c) L'aspect résultatif :  $t_e < tt$  et  $tt \subseteq t_{rès}$  ( $t_{rès}$  désigne l'intervalle occupé par l'état résultant du procès),
- d) L'aspect prospectif :  $tt < t_e$  et  $tt \subseteq t_{prép}$  ( $t_{prép}$  est l'intervalle occupé par la phase préparatoire<sup>24</sup> du procès).

Comme indiqué en (10a), l'aspect perfectif se définit par l'inclusion non stricte de  $t_e$  (l'intervalle qu'occupe le procès) dans le temps topical  $tt$  : *Hier* ( $tt$ ), *Pierre est parti* ( $t_e$ ). Le cas limite est la coïncidence entre les deux ( $t_e = tt$ ) : *Il est parti* ( $t_e$ ) à *5h10* ( $tt$ ).

L'aspect imperfectif (voir 10b) impose l'inclusion non stricte de  $tt$  dans  $t_e$ , ce qui rend compte de l'intuition qu'avec l'imparfait ou le présent, qui expriment cet aspect, le procès est présenté comme étant en cours ou en vigueur à  $tt$  : *En ce moment* ( $tt$ ), *Pierre dort* ( $t_e$ ). / *À ce moment-là* ( $tt$ ), *Pierre dormait* ( $t_e$ ).

Pour ce qui est de l'aspect résultatif, il caractérise un type d'emplois des temps composés dans lesquels on se focalise sur l'état résultant du procès accompli et non pas sur le procès lui-même (voir Vet, 2010 ; Stanojević–Đurić, 2019). Ainsi, en utilisant le plus-que-parfait on peut se focaliser, en fonction du

<sup>22</sup> Le rapport d'inclusion de  $t_0$  dans  $tt$  est une manière formelle de rendre explicite la notion de phase préparatoire du procès qui, selon Vet, doit être postulée pour rendre compte d'emplois aspectuels (dit prospectifs) du futur périphrastique (voir Vet, 2008).

<sup>23</sup> Klein utilise le terme *situation time* (« temps de la situation »).

<sup>24</sup> La phase préparatoire est l'état de choses qui précède le procès.

contexte, sur l'état de choses qui résulte du procès accompli, cet état de choses étant effectif à  $tt$  situé dans le passé, p. ex. *Quand je suis rentré* ( $tt$ ), *il était déjà parti* ( $t_e$ ).<sup>25</sup> L'aspect résultatif impose, donc, un double rapport temporel : celui de l'antériorité de  $t_e$  par rapport à  $tt$  ( $t_e < tt$ ) et celui de l'inclusion de  $tt$  dans l'intervalle qu'occupe l'état résultant ( $t_{rés}$ ) du procès ( $tt \subseteq t_{rés}$ ). Nous supposerons que l'aspect résultatif (dont le réflexe morphologique est le participe passé) effectue une transformation du procès telle qu'on ne se focalise plus sur  $t_e$  mais sur  $t_{rés}$ . Cette transformation est déclenchée par le fait que  $t_e$  et  $tt$  sont deux intervalles disjoints, à savoir que  $t_e < tt$  (voir la définition en 10c). Comme  $tt$  est, par définition, l'intervalle sur lequel porte l'assertion, l'unique manière de présenter un état de choses comme étant valable à  $tt$ , c'est d'introduire un nouvel état de choses (engendré par le procès), dont l'intervalle ( $t_{rés}$ ) inclurait le  $tt$ .

L'aspect prospectif signale à la fois l'antériorité de  $tt$  par rapport à  $t_e$  et l'inclusion de  $tt$  dans  $t_{prép}$ . Ce dernier est l'intervalle occupé par la phase préparatoire du procès (voir définition 10d). La phase préparatoire qu'implique l'aspect prospectif est un état de choses valable à  $tt$ , qui nous laisse inférer un événement futur et que seul le futur périphrastique (p. ex. *Il va pleuvoir*) est apte à signaler (v. Vet, 2008 ; Stanojević, 2019). Ainsi, dans l'exemple *On dirait qu'il va pleuvoir*, la phase préparatoire est constituée d'indices disponibles à la perception du locuteur (p. ex. le ciel couvert de nuages), qui sont effectifs à  $t_0$ . Comme le temps du procès est postérieur à  $tt$  qui, dans le cas du futur périphrastique (FP) en emploi aspectuel<sup>26</sup>, inclut le  $t_0$ , on doit chercher des indices qui soient en vigueur à  $t_0$  pour s'assurer ainsi de leur présence à  $tt$ .<sup>27</sup> Ceci explique que le futur simple (FS) soit exclu si certains indices valables à  $t_0$  nous laissent inférer un événement futur (*\*On dirait qu'il pleuvra.*). De même que l'aspect résultatif, l'aspect prospectif transforme le procès en un état de choses nouveau, à savoir la phase préparatoire ( $t_{prép}$ ) qui précède le temps du procès ( $t_e$ ) à proprement parler. Comme dans le cas de

<sup>25</sup> = Il n'était pas là quand je suis rentré.

<sup>26</sup> Voir Vet (2010) pour les arguments en faveur d'une approche polysémique du FP selon laquelle celui-ci peut être, en fonction du contexte, en emploi temporel ou en emploi aspectuel.

<sup>27</sup> Le  $tt$  inclut, comme on l'a déjà dit, le  $t_0$ .

l'aspect résultatif, cette transformation est due au fait que  $tt$  et  $t_e$  sont des intervalles disjoints.

Nous avons vu que, si  $tt$  et  $t_e$  sont disjoints, l'aspect grammatical est susceptible de transformer le procès permettant à un état de choses nouveau d'être effectif à  $tt$ . On dira, donc, que l'aspect grammatical a pour fonction de mettre en rapport : a)  $t_e$  et  $tt$ , ou b) le résultat de la transformation aspectuelle (à savoir  $t_{rés}$  ou  $t_{prép}$ ) et  $tt$ , cette transformation étant due au besoin de présenter un état de choses comme effectif à  $tt$ , si  $t_e$  et  $tt$  sont (temporellement) disjoints. L'aspect grammatical contribue ainsi à la construction du sens aspectuel de la phrase (SAP). Le SAP est le résultat du rapport entre le temps du procès<sup>28</sup> et le temps topical. C'est l'aboutissement de la construction du sens aspectuel. Enfin, il apparaît que l'information aspectuelle est inséparable de l'information temporelle (du moins en français), du fait que le temps topical s'avère indispensable aussi bien à la construction du sens temporel<sup>29</sup> qu'à la construction du sens aspectuel de la phrase.

#### 4. LE PERFECTIF ET L'IMPERFECTIF ET LA TRANSFORMATION DU PROCÈS

La transformation aspectuelle du procès décrit par la composante non finie de la phrase ne caractérise pas seulement les aspects résultatif et prospectif. Comme on va le voir dans cette section, elle doit être également postulée pour les aspects imperfectif et perfectif.

Rappelons que l'aspect imperfectif (IMP) se définit par la condition  $tt \subseteq t_e$  qui signale qu'on se focalise, lors de l'usage de l'imparfait, sur la phase du procès qui occupe l'intervalle  $tt$  (temps topical), celui-ci étant un sous-intervalle de  $t_e$ . Cela rend compte de l'intuition selon laquelle le procès à l'imparfait est envisagé en cours de son déroulement et non pas comme complètement terminé à un moment donné. De son côté, l'aspect perfectif (PF) se définit par la condition  $t_e \subseteq tt$ , ce qui veut dire qu'on se focalise sur la totalité du procès,  $t_e$  étant un intervalle fermé.

La définition de l'aspect imperfectif implique que l'intervalle  $t_e$  est suffisamment grand pour inclure le temps topical. Comme la taille de  $t_e$  ne dépend que du mode d'action, c'est-à-dire du type de la situation dénotée par

<sup>28</sup> Ou du procès transformé.

<sup>29</sup> Du fait du rapport (présupposé) entre  $tt$  et  $t_0$ .

la composante non finie de la phrase, le choix du mode d'action peut déclencher une transformation du procès si la taille de l'intervalle que le procès occupe ( $t_e$ ) n'est pas appropriée pour  $tt$ . Si, par exemple, on met un verbe d'achèvement ponctuel à l'imparfait (comme dans l'exemple 11), la condition  $tt \subseteq t_e$  est difficile, sinon impossible à satisfaire parce que  $t_e$  d'un verbe ponctuel<sup>30</sup> est un point (un moment sans durée). Cette absence de durée du procès dénoté par un verbe comme *atteindre* empêche le  $t_e$  d'inclure le  $tt$  pour que la condition imperfective ( $tt \subseteq t_e$ ) soit satisfaite. L'exemple (11) étant bien formé, il semble que la condition imperfective soit quand même satisfaite. Or, comme l'inclusion de  $tt$  (introduit par le passé simple de la subordonnée) dans le  $t_e$  est impossible, car rien ne peut être inclus dans un point, il est nécessaire que le procès soit transformé de manière à ce qu'un intervalle nouveau soit créé qui puisse inclure le  $tt$ . Nous supposons, comme pour l'aspect prospectif, que cet intervalle est occupé par la phase préparatoire ( $t_{prép}$ ) à la culmination du procès *atteindre*.

(11) Il *atteignait* ( $t_{prép}$ ) le sommet lorsqu'il se mit à pleuvoir ( $tt$ ).

Le point de culmination du procès *atteindre* à l'imparfait n'est pas inclus dans  $t_{prép}$ , ce qui explique qu'au moment où (11) est prononcé on ne peut pas savoir si la personne en question a effectivement atteint le sommet ou non. Une paraphrase possible de (11) pourrait être 'il était près d'atteindre le sommet lorsqu'il se mit à pleuvoir', signifiant l'imminence de la réalisation du procès 'lui atteindre le sommet'. Cet usage de l'imparfait (avec des verbes ponctuels)<sup>31</sup> implique, en gros, un processus d'interprétation que nous pourrions expliciter ainsi : Soit  $e_{atteindre}$ , le procès dénoté par le verbe ponctuel *atteindre*. Comme le moment  $t_e$  que ce procès occupe ne peut fournir l'espace temporel suffisamment grand pour inclure le  $tt$  introduit par *se mit à pleuvoir*, l'aspect imperfectif exprimé par la désinence *-ait* de l'imparfait va transformer  $e_{atteindre}$  en sa phase préparatoire dont on désignera l'intervalle temporel  $t_{prép}$ . Celui-ci

<sup>30</sup> Le trait [-duratif] ne caractérise que les achèvements ponctuels de Vendler.

<sup>31</sup> Certains verbes ponctuels, qui n'impliquent pas de phase préparatoire (p. ex. *trouver*, *piquer*...), n'admettent que la lecture itérative s'ils sont à l'imparfait. Faute de place, nous n'aborderont pas ce type de lecture dans notre travail.

peut inclure, sans problèmes, le  $tt$  qui, de son côté, sera localisé avant  $t_0$  par le (temps sémantique) PASSÉ, qu'on associe à l'imparfait<sup>32</sup>.

Si, par ailleurs, on utilise un verbe d'accomplissement à l'imparfait, c'est-à-dire un verbe qui désigne un procès qui est à la fois duratif et intrinsèquement borné (télique), comme dans l'exemple (12) ci-dessous, l'aspect imperfectif aura pour effet de présenter ce procès comme étant en cours à  $tt$  et, partant, comme si sa borne droite n'existait plus. Cela nous amène à supposer qu'une transformation aspectuelle de procès dénotés par les verbes d'accomplissement est également nécessaire pour produire des procès correspondants sans point de culmination. L'intervalle correspondant à de tels procès, que nous désignerons  $t_{sbd}$  (intervalle  $t$  sans borne droite) sera alors approprié pour inclure le temps topical et pour satisfaire, du même coup, à la condition imperfective  $tt \subseteq t_{sbd}$ .

(12) Il *lisait* un livre ( $t_{sbd}$ ) quand je suis entré ( $tt$ ).

Il s'avère que la transformation aspectuelle du procès, lors de l'usage de l'imparfait, ne s'applique qu'aux achevements et aux accomplissements, c'est-à-dire aux seuls procès téléliques. Par ailleurs, l'intervalle occupé par les procès atéliques (les états et les activités de Vendler) n'étant pas borné, la condition imperfective  $tt \subseteq t_e$  est automatiquement satisfaite, de sorte que de tels procès ne requièrent aucune transformation aspectuelle.

L'aspect perfectif peut également déclencher la transformation aspectuelle du procès. C'est notamment le cas des verbes atéliques au passé simple. Soit l'exemple en (13) :

(13) Il *fut* ( $t_e$ ) roi de France.

Étant un verbe d'état, le verbe *être* introduit un intervalle non borné. Pour que soit satisfaite la condition perfective ( $t_e \subseteq tt$ )<sup>33</sup>, on doit savoir d'abord de quel intervalle ( $tt$ ) on parle. Il peut s'agir d'un intervalle qui introduit soit la durée

---

<sup>32</sup> Rappelons que les désinences de l'imparfait et du passé simple marquent à la fois le temps et l'aspect.

<sup>33</sup> Imposée par le passé simple.

du règne en question, soit l'année (ou la date) spécifiant le moment/intervalle où la personne en question (Louis XIV) est montée sur le trône :

(14) Il fut ( $t_e$ ) roi de France de 1643 à 1715 (tt). ('tt' est la durée du règne en question)

(15) Il fut ( $t_e$ ) roi en 1643 (tt). ('tt' est le commencement du règne)

L'intervalle qu'occupe un procès atélique (comme *être*) est naturellement un intervalle sans borne droite ( $t_{sbd}$ ) et, en tant que tel, il ne peut pas être inclus dans le tt. Cela explique que dans les deux cas (14 et 15) le procès non borné doit être transformé en procès borné et, du même coup, l'intervalle  $t_{sbd}$  en intervalle fermé  $t_e$ .

Notre approche est conforme à celle de H. de Swart (de Swart, 1998), pour qui l'imparfait et le passé simple sont des opérateurs temporels sensibles au mode d'action. En cas de conflit aspectuel entre le type de procès (télique ou atélique) et l'exigence aspectuelle de l'opérateur temporel (imparfait ou passé simple) une réinterprétation contextuelle, appelée la *coercition*, est déclenchée afin d'ajuster le type de situation signalé par le mode d'action à l'exigence aspectuelle de l'opérateur temporel<sup>34</sup>. À la différence du mécanisme de coercition de H. de Swart, notre transformation aspectuelle est déclenchée par le besoin d'ajuster le  $t_e$  à tt afin de satisfaire à la condition imperfective ou perfective.

Comme on l'a vu, en plus des aspects imperfectif et perfectif, notre approche rend compte aussi des aspects résultatif et prospectif en français. Qui plus est, en recourant à la notion de temps topical, il devient possible de rendre compte à la fois du sens temporel et du sens aspectuel de la phrase.

### *Le cas des états non permanents et des états permanents*

Il est bien connu qu'il y a deux types d'états, à savoir les états non permanents (*être malade, être triste, être en colère*) et les états permanents (*être mort, être en fer*). S'ils ont en commun de dénoter des situations non bornées (atéliques) et duratives, leurs différences n'en sont pas moins

---

<sup>34</sup> L'imparfait sélectionne des situations non bornées, le passé simple – des situations bornées, selon de Swart.

évidentes. En effet, un état non permanent comme 'être ouvert' est le résultat d'une transition impliquant deux états de choses contradictoires 'être fermé' / 'être ouvert' appelés par Klein « contraste topical » (TT-contrast, Klein, 1992). Par contre, les états permanents comme *être en fer*, *être mort*, n'impliquent aucune transition aboutissant à un état nouveau. De plus, ils ne sont ni récurrents, ni réitérables, mais définitifs, et en tant que tels fondamentalement différents des états non permanents, qui peuvent être répétés à volonté ou évoluer vers d'autres états permanents ou non. En appliquant l'approche de Klein (1992) à des données du français, on s'aperçoit facilement que les deux types d'états admettent sans problème l'aspect imperfectif (comme en 16–17) à la différence de l'aspect perfectif (voir exemples 18–19) :

(16) La porte *était* ouverte.

(17) La porte *était* en fer.

(18) La porte *a été* ouverte.

(19) \*La porte *a été* en fer.

Les exemples (18) et (19) suggèrent que l'aspect perfectif est incompatible avec les états permanents (19) à la différence des états non permanents (18).<sup>35</sup> Nous supposons qu'avec les états, la lecture événementielle est la seule lecture plausible du passé composé<sup>36</sup>, imposée par l'aspect perfectif (comme, d'ailleurs, avec le passé simple). Cette lecture implique que la situation non bornée (en l'occurrence *la porte être ouverte*) soit transformée en situation bornée. La condition perfective  $t_0 \subseteq tt$ , qui déclenche cette lecture (comme dans le cas du passé simple), implique l'existence d'un moment du passé ( $tt$ ) qui localise l'événement pertinent ('ouvrir la porte'). Ce dernier produit l'état : 'la porte être ouverte'. La sémantique ne nous dit rien sur l'état actuel de la porte en question : elle peut être fermée tout comme elle peut être ouverte au moment de la parole. Si elle est ouverte à  $t_0$  et que le locuteur veut transmettre cette information à son interlocuteur, il doit le faire explicitement, en annulant

<sup>35</sup> Il n'est pas difficile de trouver d'autres exemples de ladite incompatibilité : \**Il a été mort.* / \**Il a été le fils d'un paysan.*

<sup>36</sup> Sur l'opposition lecture événementielle/lecture résultative, voir Vet (2010).

l'implicature associée à l'énoncé (18), à savoir 'la porte est fermée à  $t_0$ '.<sup>37</sup> L'agrammaticalité de l'exemple (19) s'explique par le fait que la transformation de la situation non bornée (*être en fer*), que déclenche l'aspect perfectif du passé composé événementiel, est interdite. Sinon, elle impliquerait un contraste topical (*être en fer/ne pas être en fer*) que les états permanents ne peuvent pas produire par définition.<sup>38</sup>

## 5. EN GUISE DE CONCLUSION

L'aspect grammatical contribue à la construction du sens aspectuel de la phrase seulement s'il se combine avec le mode d'action, soit qu'il laisse intacte l'information sur le type du procès, soit qu'il la modifie. Ainsi, l'imparfait – qui exprime à la fois le temps et l'aspect (imperfectif) – ne change rien à l'intervalle temporel qu'occupe un procès atélique. Cet intervalle, du fait de sa nature non bornée, inclut le *tt* afin de satisfaire à la condition imperfective. Avec les verbes téliques, par contre, l'aspect imperfectif déclenche une transformation aspectuelle permettant l'inclusion de *tt* dans l'intervalle nouveau occupé par le procès transformé. La même chose vaut, *mutatis mutandis*, pour le passé simple. L'aspect perfectif qu'il exprime déclenche une transformation du procès non borné, afin que l'intervalle fermé du procès résultant de cette transformation puisse être inclus dans le temps topical.

Comme tous les temps composés peuvent avoir une lecture résultative qui est due à l'aspect résultatif, nous avons supposé que celui-ci implique toujours une transformation du procès de manière à ce que l'intervalle résultant de cette transformation puisse inclure le temps topical (*tt*). Il en va de même de l'aspect prospectif, associé à certains emplois du futur périphrastique qui déclenche aussi une transformation du procès afin que le temps topical puisse être inclus dans l'intervalle qu'occupe la phase préparatoire.

---

<sup>37</sup> L'annulation de cette implicature donnerait un énoncé comme *La porte a été ouverte et elle l'est toujours*.

<sup>38</sup> Si, en effet, les états permanents étaient aptes à produire un contraste topical, la phrase (19) signifierait que, par miracle, la même porte, qui était en fer à un moment donné du passé, n'est plus en fer au moment de la parole.

Finalement, même si tout porte à croire que l'aspect grammatical est indispensable à la construction du sens aspectuel de la phrase, quel que soit le temps verbal utilisé, ce n'est pas le cas. Il est bien connu, en effet, que certains temps verbaux, comme le futur simple, sont aspectuellement neutres (voir Caudal, 2012 : 120), car leur morphologie flexionnelle n'exprime que l'information temporelle. Dans ce cas-là, on doit supposer que c'est le mode d'action qui exprime l'information aspectuelle au niveau de la phrase.

Veran Stanojević

TENSE, ASPECT AND CONSTRUCTION OF ASPECTUAL SENSE OF THE SENTENCE

*Summary*

Using the tools of formal semantics, we examine interactions between view point aspect and Aktionsart in the process of constructing the aspectual meaning of the sentence in French. If Klein's notion of *topic time* serves as a link between temporal and aspectual information conveyed by tense morphemes, it also allows us to understand why we must postulate, in certain cases, that the situation denoted by the predicate undergoes aspectual transformation.

*Key words:* tense, aspect, Aktionsart, French language, semantics.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berthonneau, A.-M.–Kleiber, G. (1993). Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique. *Langages* 112, 55–73.
- Caudal, P. (2012). Relations entre temps, aspect, modalité et évidentialité dans le système du français. *Langue française*, 173, 115–129.
- Dowty, D. (1986). The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse: semantics or pragmatics? *Linguistics and Philosophy*, 9, 37–61.
- Garey, H. B. (1957). Verbal aspect in French. *Language* 33, 91–110.
- Helland, H. P. (1995). Futur simple et futur périphrastique : du sens aux emplois. *Revue Romane*, 30/1, 3–26.
- Kamp, H.–Reyle, U. (1993). *From Discourse to Logic*. Dordrecht : Kluwer.
- Klein, W. (1992). The present perfect puzzle. *Language*, 68/3, 525–552.
- Klein, W. (1995). Frame of Analysis. In: Dietrich, R.–Klein, W. & Noyau, C. (eds.) (1995). *The Acquisition of Temporality in a Second Language*. Amsterdam : J. Benjamins. 17–29.

- Klein, W. (2009). How time is encoded? In: Klein, W.–Li, P. (eds.). *The expression of time*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter. 39–81.
- Krifka, M. (1992). Thematic Relations as Links between Nominal Reference and Temporal Constitution. In: Sag, I.–Szabolcsi, A. (eds) (1992). *Lexical Matters*. Stanford : CSLI. 29–53.
- Montague, R. (1973). The Proper Treatment of Quantification in Ordinary English. In: Hintikka, J.–Moravcsik, J. & Suppes, P. (eds.) (1973). *Approaches to Natural Language*. Dordrecht : Reidel. 221–242.
- Ogihara, T.–Kusumoto K. (2020). The interpretation of tense: *I didn't turn off the stove*. In: Gutzmann, D.–Matthewson, L.–Meier, C.–Rullmann, H. & Zimmermann, T.-E. (ed.) (2020). *The Wiley Blackwell Companion to Semantics*. Hoboken : Wiley.
- Partee, B. H. (1973). Some structural analogies between tenses and pronouns in English. *The Journal of Philosophy*, 70, 601–609.
- Partee, B. H. (1984). Nominal and temporal anaphora. *Linguistics and Philosophy*, 7, 243–286.
- Prior, A. (1957). *Time and Modality*. Oxford : Clarendon Press.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of symbolic logic*, New York : Macmillan Co.
- Smith, C. (1991). *The Parameter of Aspect*. Dordrecht / Boston / London : Kluwer Academic Publishers.
- Stanojević, V. (2019). *Le temps et l'aspect en français et en serbe (Vreme i aspekt u francuskom i srpskom jeziku)*. Belgrade : Faculté de Philologie de l'Université de Belgrade.
- Stanojević, V.–Đurić, Lj. (2019). Aspekt kao fazna kategorija i rezultativnost u francuskom i srpskom jeziku. *Srpski jezik* 24.1, 221–23.
- de Swart, H. (1998). Aspect shift and coercion. *Natural language and linguistic theory* 16, 347–85.
- von Stechow, A. (1995). On the Proper Treatment of Tense. In: Simons, M.–Galloway T. (eds.) (1995). *Proceedings from SALT V*. Ithaca NY : CLC publications. 362–386.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*. Itaca : Cornell.
- Verkuyl, H. (1972). Aspectual classes and aspectual composition. *Linguistics and Philosophy*, 12, 39–94.
- Vet, C. (1980). *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain : Essai de sémantique formelle*. Genève : Droz.
- Vet, C. (2008). Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français. In: Birkelund, M.–Mosegaard Hansen, M.-B. & Norén, C. (éds.)

- (2008). *L'énonciation dans tous ses états : Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Berne : Peter Lang. 451–471.
- Vet, C. (2010). L'interprétation des formes composées. In: Stosic, D.–Flaux, N. & Vet C. (ed.) (2010). *Interpréter les temps verbaux*. Berne : Peter Lang. 11–31.
- Vet, C. (2011). L'aspect grammatical en français. In: Neveu F.–Blumenthal P. & Le Querler N. (ed.) (2011). *Au commencement était le verbe – Syntaxe, sémantique et cognition*. Berne : Peter Lang. 443–465.
- Vetters, C. (1996). *Temps, aspect et narration*, Amsterdam–Atlanta, GA : Rodopi.

